

Immeubles à Bellevaux, Lausanne : les premières étapes d'une réalisation d'envergure

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **34 (1962)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-125344>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Immeubles à Bellevaux Lausanne

Les premières étapes d'une réalisation d'envergure

25

La ville de Lausanne a consacré à son programme de logements à but social les terrains qu'elle avait acquis avant la guerre de l'hoirie Curchod.

Ce vaste domaine a fait l'objet de nombreuses études d'aménagement et, finalement, d'un plan de quartier qu'*Habitation* présentera dans son prochain numéro.

Nous publions ici les deux premiers immeubles réalisés dans le cadre de ce plan de quartier.

Le financement, conformément aux dispositions de la loi cantonale vaudoise du 8 décembre 1953, a permis des conditions de location particulièrement avantageuses. Elles sont toutefois nettement influencées par la hausse grandissante du coût de la construction comme en témoigne la différence entre les loyers de «La Castorette» et ceux de «La Maison ouvrière».

On doit se demander sérieusement si un «équilibre» entre les loyers de logements pratiquement de même nature mais qui ont entre eux un à deux ans d'écart n'est pas une mesure sociale à prendre sans retard.

Immeubles «La Castorette S.A.»

Bâtiment A:

10 logements de 2 pièces à 110 fr. par mois (sans les charges).

20 logements de 3 pièces à 132 fr. par mois.

Bâtiment B:

12 logements de 1 pièce et demie à 88 fr. par mois.

12 logements de 3 pièces à 132 fr. par mois.

12 logements de 3 pièces et demie à 143 fr. par mois.



Immeuble A. Plan des étages, échelle 1 : 300



Immeuble B. Plan des étages, échelle 1 : 300

« **La Maison ouvrière** », Société coopérative.
12 logements de 2 pièces à 140 fr. (en moyenne, par mois, sans les charges).
12 logements de 3 pièces à 170 fr. par mois.
12 logements de 4 pièces à 210 fr. par mois.
La réalisation se poursuit par trois immeubles identiques

à celui de «La Maison ouvrière» et par un groupe d'immeubles élevés entrepris par «Le Logement salubre». Notre revue aura l'occasion d'y revenir. Lausanne accomplit actuellement un programme d'habitation sociale qui se distingue à la fois par l'ampleur des programmes et par la qualité de l'architecture.

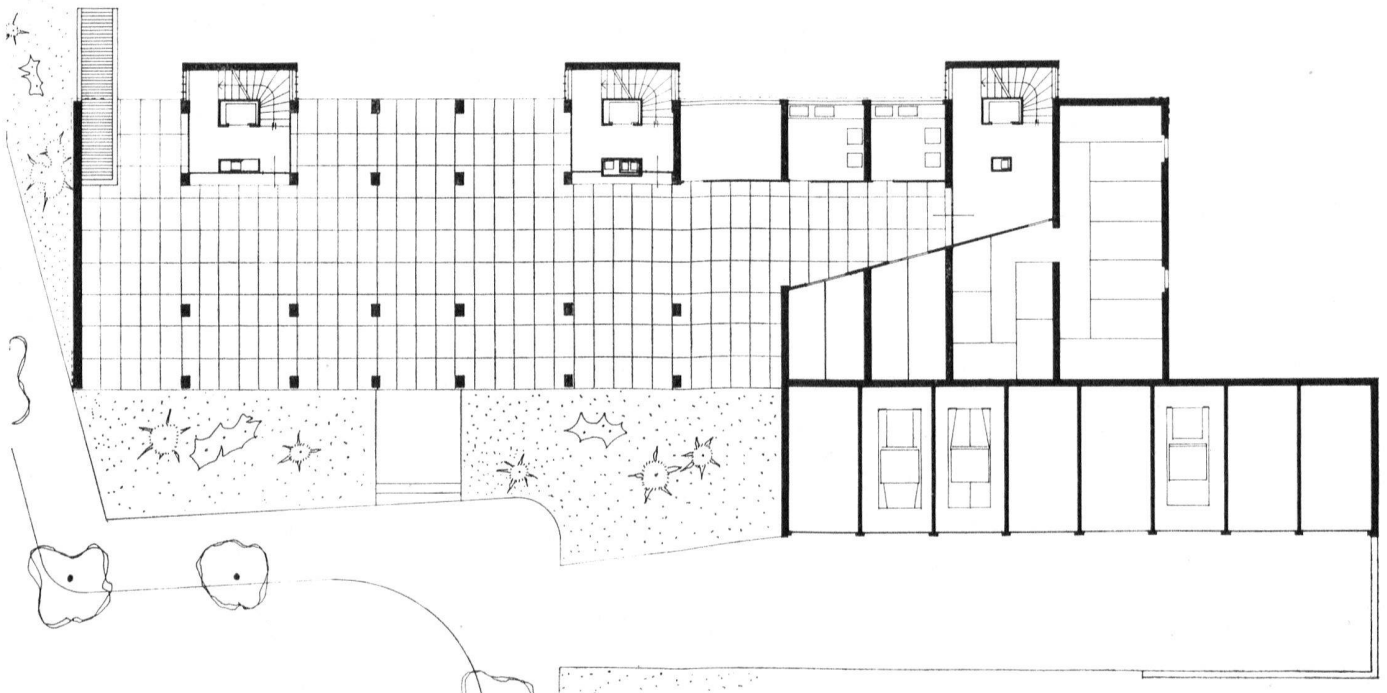
26



PLAN DES ETAGES

« La Maison ouvrière » à Bellevaux, Lausanne
Plan des étages, échelle 1 : 300

« La Maison ouvrière » à Bellevaux, Lausanne Plan du rez-de-chaussée, échelle 1 : 300





La Castorette S. A.

Deux immeubles à Bellevaux, Lausanne, chemin d'Entre-Bois

Jacques Lonchamp, architecte

Photo du haut: Stamm & Saxod, Lausanne







La Maison ouvrière à Bellevaux, Lausanne
Immeuble chemin d'Entre-Bois

P. Bonnard, J. Felber, W.-F. Vetter et B. Vouga, architectes, Lausanne
Photos : M. Vulliemin, Lausanne

